

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 2 MARS 2015

L'an deux mil quinze et le deux mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie, sous la présidence de Madame Denise GILS.

Présents : ALEMANY Brigitte, GILS Bernard, GRINO Sylvie, LAPEYRE Denis, LEFRANCQ Arnaud, LOUVEAU Solveig, PAPINESCHI Véronika, PELTIER Julien, PRÉVOTEAU Gisèle, RICHELME-DAVID Suzanne, VILA Charlotte, VILA Didier.

Absents excusés : RICHOU Xavier a donné procuration à LEFRANCQ Arnaud
ALLIER Stéphane a donné procuration à GILS Denise

Sur proposition de la Présidente, Solveig LOUVEAU est désignée secrétaire de séance.

DROITS DE PRÉEMPTION

- PAYA Baptiste : remise impasse de l'Eglise.
- APARICIO Jean-Luc : division familiale.
- PELLISSIER Anick et Pierre-Yves : Maison 8 rue François Durand et remise rue des Caves.

Le Conseil Municipal ne souhaite pas user de son droit de préemption pour ces trois dossiers.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Monsieur VENAILHE du bureau d'étude ECO2BAT, conseiller en énergie, a exposé son analyse sur l'éclairage public communal. Il a proposé plusieurs pistes pour améliorer la qualité et réduire la consommation d'électricité. Une réflexion est nécessaire pour décider des actions qui pourront être réalisées en collaboration avec ECO2BAT.

RAPPEL DE DATES

Lundi 9 mars à 18 h à la Maison des Associations : réunion employés et élus avec les responsables de la M.N.T. (mutuelle).

Jeudi 12 mars à 17 h à la Mairie : commission finances.

Vendredi 13 mars à 15 h à la Mairie : informations sur Conseil Municipal de Jeunes.

Jeudi 19 mars à 20 h à la Mairie : commission sécurité.

Lundi 23 mars à 18 h30 à la Mairie : La Poste – informations aux conseillers municipaux.

Lundi 30 mars à 18 h à la Mairie : commission impôts directs.

Mardi 7 avril à 18 h30 à la Mairie : préparation de la réunion publique.

Jeudi 9 avril à 18 h30 au Foyer : réunion publique – bilan.

Lundi 13 avril à 20 h30 à la Mairie : Conseil Municipal – Vote du Budget

Mercredi 22 avril à 18 h30 à la Mairie : Conseil Municipal – Affaires courantes

Lundi 27 avril à 10 h à la Mairie : réunion voirie.

MISSION A.T.D. (agence technique départementale)

- Traverse R.D. 11 : L'A.T.D. propose une convention d'assistance à maîtrise d'œuvre pour le projet de sécurisation sur 2 secteurs : devant les écoles et sortie du Chemin Sainte-Marie sur la route départementale. Le devis est basé sur 34 heures d'intervention pour un montant hors taxes de 1 632 euros (48 €/h). Cette mission de base comprend le chiffrage des travaux et la préparation du dossier subvention motivé. Si la prestation doit couvrir l'ensemble de la traverse, il faudrait compter environ 70 heures.

Vote pour la mission de base : Pour : 11 Contre : 1 Abstention : 3

- Passage du Jeu du Mail : Autorisation de voirie à demander au Département pour régularisation de l'accès sur la R.D. 11. A étudier : l'élargissement de la rue étroite du lotissement qui donne sur la R.D. 11.

- Parking du cimetière : Le futur accès est réalisable par un busage. Autorisation de voirie à prévoir.

- Accès terrain pont route de Trausse : Un accès sur la départementale R.D. 35 serait réalisable à condition d'abattre 2 ou 3 platanes.

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES

Le Conseil Municipal approuve le rapport de diagnostic voiries accessibilité aux personnes handicapées qui a été réalisé par le bureau d'études SOCOTEC. Celui-ci a été missionné par le S.I.C. à qui la compétence a été transférée. Les voiries concernées sont les 3 axes principaux et places attenantes.

Centre du village : rue Jean Jaurès, Place de la Mairie, Place de la Libération.

Traverse de la R.D. 11 : avenues Ernest Ferroul et Pasteur.

Le Conseil Municipal étudiera les actions qui pourront être programmées sur les prochains budgets communaux.

MODIFICATION RUE JEAN JAURÈS

Madame le Maire met au vote du Conseil Municipal la modification suivante :

Décaler contre l'espace vert, les potelets de la rue Jean Jaurès qui sont implantés devant l'ancien restaurant RICHARDIS. Ce qui permettrait de dégager un espace supplémentaire pour des arrêts minute place de la Mairie.

Monsieur Bernard GILS s'oppose à ce projet qui dénature complètement la conception de l'aménagement global de la rue Jean Jaurès réalisé par l'ancien Conseil Municipal. En effet, celui-ci avait privilégié l'espace piétons par rapport à l'espace voitures.

Vote : Pour : 14 Contre : 1 Abstention : 0

RESSOURCES HUMAINES

En prévision du départ à la retraite de Madame Lucette BARDAJI, la réorganisation du service administratif est nécessaire. Il a été convenu que Madame Evelyne SOULAT pourvoira le poste de comptabilité/paie. Il convient donc de prévoir la création d'un poste d'accueil.

Les personnes candidates à ce poste effectueront 3 semaines d'essai à partir du mois d'avril. Le choix de l'agent s'effectuera en septembre – octobre 2015. Cet agent pourra ensuite être formé 2 ou 3 mois avant de prendre définitivement le poste.

Une commission se réunira pour étudier les demandes de candidatures.

Une demande d'emploi aidé administratif de 6 mois n'a pu être acceptée par le Conseil Municipal car aucun poste n'est à pourvoir.

DIVERS

- Buse terrain l'Escorne :

Monsieur CHAUMOND Pascal souhaite buser le ruisseau en bordure de son terrain à « l'Escorne » dans lequel sont posés des tuyaux d'arrosage de l'A.S.A. des Jardins.

Il demande à la municipalité de lui fournir des buses, qu'il propose de mettre en place. Ce ruisseau, qui est l'ancienne prise d'eau de Pautard, reçoit les eaux pluviales de toute la route de Trausse. Un busage entraînerait la réduction d'écoulement.

Le Conseil Municipal refuse la demande de Monsieur CHAUMOND et interdit le busage envisagé sur ce ruisseau communal.

- ASA des Jardins :

L'assemblée générale aura lieu le vendredi 6 mars à la Maison des Associations.

Le bureau envisage la réalisation d'un forage pour installer un moteur électrique.

Coût du branchement électrique et travaux : environ 10 000 €

Une subvention exceptionnelle peut-elle être accordée ?

Pour : 14 Abstention : 1

- Feu d'artifice du 14 juillet :

Le même budget qu'en 2014 sera voté.

Le garde Monsieur Charles MOYA passera la commande.

- Comité d'animation :

Monsieur Arnaud LEFRANCQ propose de constituer un groupe de personnes motivées (mineurs et adultes) pour commencer cet été une animation.

Dates prévues 1^{er} et 2^{ème} week-ends du mois d'août.

Une soirée serait prévue pour les jeunes et une autre pour tout public.

- Police municipale – P.V. électroniques :

Le Conseil Municipal décide de commander le logiciel pour la mise en place des P.V. électroniques.

- Parcelle Impasse de l'Eglise :

Accord pour céder à Monsieur COULOM le jardin et le petit bâtiment derrière l'église pour un montant de 3 000 €.

Contacteur l'évêché pour avis avant la vente.

- Aire de lavage :

Un courrier de la D.D.T.M. du 10 janvier 2014 impose la nécessité de mise aux normes de la colonne de lavage de Mengaud.

2 possibilités :

1 - Remplissage uniquement

2 – Remplissage et lavage (beaucoup plus onéreux)

Des devis ont été demandés.

Monsieur Bernard GILS pose le problème du principe de mettre aux normes cette colonne.

Un débat aura lieu lors d'une prochaine séance.

- Courrier BRETON :

Monsieur Denis BRETON a demandé au Conseil Municipal si on pouvait matérialiser un arrêt minute pour 2 ou 3 véhicules avec des potelets, devant le bureau de tabac avenue Ernest Ferroul.

Le Conseil Municipal valide cet aménagement. La commission de sécurité est chargée de vérifier les normes.

- Saint-Jacques d'Albas :

L'association Saint-Jacques d'Albas organise un concert les 2, 3 et 4 juin 2015 à Laure-Minervois et sur d'autres communes du canton.

- Porte du Foyer Municipal :

Devis de la porte d'entrée dans la salle du Foyer pour supprimer les courants d'air : 4 338 € H.T.

Montant à prévoir au Budget 2015.

DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 13AVRIL 2015 à 20h30